

Acquisition de langues

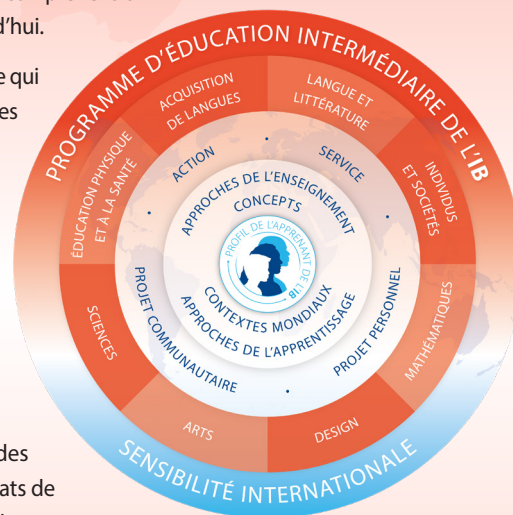
À partir de 2020 (première évaluation électronique en mai 2023 / novembre 2023)

Le Programme d'éducation intermédiaire (PEI) de l'IB est conçu pour des élèves âgés de 11 à 16 ans. Il fournit un cadre d'apprentissage qui accorde une place prépondérante aux défis intellectuels et encourage les élèves à établir des liens entre leurs études et le monde réel. Il favorise le développement des compétences nécessaires à la communication, à la compréhension interculturelle et à l'engagement mondial, trois qualités essentielles pour les jeunes d'aujourd'hui.

L'enseignement et l'apprentissage interdisciplinaires forment un programme d'études connexe qui est adapté aux besoins des élèves en matière de développement et les prépare à poursuivre des études au niveau supérieur, ainsi qu'à la vie dans un monde de plus en plus interconnecté. Le PEI se base sur des concepts et des contextes pour permettre une intégration et le transfert efficaces des connaissances entre les huit groupes de matières.

Le PEI met l'accent sur l'idée « d'apprendre à apprendre » à travers le développement systématique de compétences spécifiques aux approches de l'apprentissage comme la communication, la collaboration, l'organisation, l'autogestion, la réflexion, la recherche, la littératie informationnelle, la littératie médiatique, la pensée créative et critique, et le transfert de l'apprentissage.

Pour les élèves souhaitant obtenir un titre officiel à l'issue du programme, l'IB propose des évaluations électroniques qui mènent à l'obtention du certificat du PEI de l'IB et à des résultats de cours. En outre, les élèves démontrant des compétences additionnelles dans une seconde langue ou dans leur langue maternelle peuvent obtenir le certificat bilingue du PEI. Le PEI reconnaît les accomplissements des élèves dans le cadre d'un programme d'études à la fois vaste et équilibré, en utilisant une série de stratégies d'évaluation pour attribuer des notes finales qui ont été validées en externe par rapport à une norme mondiale commune et rigoureuse. Les évaluations électroniques du PEI respectent les exigences figurant dans les conditions générales de reconnaissance de l'Office of Qualifications and Examinations Regulation (le bureau chargé de la réglementation des qualifications et des examens au Royaume-Uni) et sont reconnues par d'autres systèmes éducatifs nationaux comme préparation aux études de deuxième cycle d'enseignement secondaire.



I. Description du cours et objectifs globaux

La capacité de communiquer dans plus d'une langue fait partie intégrante d'une éducation internationale mettant en avant la compréhension interculturelle, et occupe une place centrale dans la mission de l'IB. L'étude de langues supplémentaires dans le cadre du PEI donne l'occasion aux élèves de découvrir les caractéristiques, les processus et l'art du langage ainsi que le concept de culture, et de comprendre qu'il existe diverses façons de vivre, de se comporter et de voir le monde.

L'acquisition d'une langue supplémentaire, l'exploration des perspectives culturelles de notre propre culture et de celles des autres et la possibilité de mener une réflexion sur ces dernières :

- sont centrales dans le développement de la pensée critique et de la sensibilité internationale ;
- fournissent un cadre intellectuel soutenant le développement personnel, l'identité culturelle et la compréhension conceptuelle ;
- contribuent grandement au développement global des élèves et au renforcement de l'aptitude à apprendre tout au long de la vie ;
- permettent aux élèves de développer les compétences en multilittératie et les attitudes nécessaires pour communiquer efficacement dans divers contextes mondiaux.

Les objectifs globaux des cours d'acquisition de langues du PEI consistent à encourager et à permettre aux élèves :

- d'acquérir la maîtrise d'une langue supplémentaire tout en les aidant à entretenir leur langue maternelle et le patrimoine culturel qui lui est associé ;
- de développer du respect envers les divers patrimoines linguistiques et culturels, et de les comprendre ;
- de développer les compétences de communication nécessaires pour poursuivre leur apprentissage des langues et pour l'étude, le travail et les loisirs dans une gamme de contextes ;
- de développer des compétences en multilittératie grâce à l'utilisation d'un éventail d'outils d'apprentissage ;
- de développer une appréciation de divers textes littéraires et non littéraires et d'acquérir des techniques critiques et créatives pour comprendre et construire du sens ;
- de reconnaître et d'utiliser la langue pour véhiculer la pensée et la réflexion, pour s'exprimer et pour apprendre dans d'autres matières ;
- de comprendre la nature des langues et le processus d'apprentissage d'une langue ;
- de mieux comprendre les caractéristiques culturelles des communautés où la langue cible est parlée ;
- de connaître et de comprendre les différents points de vue des individus provenant de leur propre culture ou d'autres cultures ;
- d'aiguiser leur curiosité, leur intérêt et leur appréciation pour l'apprentissage des langues tout au long de leur vie.

II. Aperçu du programme d'études

Le PEI encourage la **recherche** dans le domaine de l'acquisition de langues en développant la compréhension conceptuelle dans des contextes mondiaux.

Le programme d'études du PEI est largement structuré autour de **concepts clés** tels que la **communication**, les **liens**, la **créativité** et la **culture**.

Les **concepts connexes** permettent d'approfondir l'apprentissage dans des disciplines spécifiques. Les concepts connexes pour l'acquisition de langues du PEI comprennent par exemple le **choix lexical**, les **conventions** et l'**idiome**.

Les élèves explorent les concepts clés et connexes à travers les **contextes mondiaux** du PEI.

- Identités et relations
- Orientation dans l'espace et dans le temps
- Expression personnelle et culturelle
- Innovation scientifique et technique
- Mondialisation et durabilité
- Équité et développement

Le cadre pédagogique du PEI est suffisamment flexible pour que les établissements décident d'un contenu intéressant, pertinent, stimulant et riche de sens permettant de satisfaire aux exigences pédagogiques locales et nationales. Ce programme d'études reposant sur la recherche explore des questions factuelles, conceptuelles et invitant au débat dans le cadre de l'étude de l'acquisition de langues.

Les cours d'acquisition de langues du PEI sont une composante obligatoire du PEI pour chaque année du programme, sauf pour les élèves bilingues qui étudient plusieurs langues dans le cadre du groupe de matières Langue et littérature du PEI.

Le PEI impose un minimum de 50 heures d'enseignement pour chacun des groupes de matières lors de chaque année du programme. L'IB recommande 70 heures d'apprentissage dirigé durant les 4^e et 5^e années du PEI dans les matières pour lesquelles les élèves sont inscrits à l'évaluation électronique.

De la 2^e à la 5^e année du PEI, il est vivement recommandé aux établissements de fournir des cours d'Acquisition de langues réguliers (tout au long de l'année). Cependant :

- lorsque les exigences prévues localement en matière de programme d'études ne permettent pas de proposer des cours d'Acquisition de langues tout au long de l'année, les établissements ont la flexibilité de prendre des décisions à l'échelle locale concernant la planification des cours d'Acquisition de langues, tout en gardant à l'esprit que le PEI impose un minimum de 50 heures d'enseignement pour chacun des groupes de matières lors de chaque année du programme.

L'IB continue à recommander vivement que les cours d'Acquisition de langues soient planifiés tout au long de l'année pour favoriser un apprentissage des langues continu et structuré.

III. Critères d'évaluation

Chaque objectif spécifique du groupe de matières Acquisition de langues correspond à l'un des quatre critères d'évaluation, qui ont tous la même pondération. Chaque critère comporte huit niveaux possibles (1 – 8) répartis en quatre bandes dotées de descripteurs propres que les enseignants utilisent pour émettre des jugements sur le travail réalisé par les élèves.

Critère A : compréhension orale

Les élèves interprètent du texte oral multimodal et construisent du sens à partir de ce texte pour comprendre comment les images et d'autres aspects relevant du mode spatial présentés avec du texte oral interagissent pour transmettre des idées, des valeurs et des attitudes.

Critère B : compréhension écrite

Les élèves construisent du sens et interprètent les aspects écrits, spatiaux et visuels des textes pour comprendre comment ces aspects présentés avec du texte écrit interagissent pour transmettre des idées, des valeurs et des attitudes.

Critère C : expression orale

Les élèves développent leurs compétences de communication en interagissant sur un éventail de sujets d'intérêt personnel et de portée locale et mondiale, en s'appuyant sur du texte oral, écrit et visuel dans la langue cible. Les élèves appliquent leur compréhension des concepts linguistiques et littéraires pour développer une variété de structures, de stratégies et de techniques avec une efficacité et une maîtrise croissantes.

Critère D : expression écrite

Les élèves reconnaissent et utilisent la langue en fonction du destinataire et du but : par exemple, la langue parlée à la maison, en classe ou dans des échanges formels et informels. Les élèves appliquent leur compréhension de la langue, de la forme, du mode, du support et des concepts littéraires pour véhiculer des idées, valeurs et opinions de manière créative et pertinente.

IV. Évaluation électronique du PEI

Les élèves qui souhaitent obtenir les résultats de cours du PEI ou le certificat du PEI doivent réaliser un examen final sur ordinateur en plus d'un examen oral évalué en interne et révisé par l'IB pour démontrer leurs accomplissements par rapport aux objectifs spécifiques du groupe de matières. Les cours d'acquisition de langues du PEI sont officiellement l'objet d'une évaluation selon trois niveaux de compétences : **débutant**, **compétent** ou **expérimenté**.

Les examens sur ordinateur du PEI se présentent sous la forme d'un ensemble de tâches qui reprennent, simulent ou reproduisent les pratiques d'évaluation interne.

Ces examens suivent une structure convenue qui fournit un cadre clair pour l'élaboration de chacun d'entre eux. Dans chaque évaluation électronique, la répartition des points peut varier de trois points maximum par rapport à la répartition présentée dans le plan détaillé.

Ces plans détaillés permettent aux enseignants et aux élèves de passer en revue la nature et le but de l'évaluation électronique du PEI. Ils constituent une ressource importante pour aider les élèves à se préparer aux examens sur ordinateur en mettant l'accent sur les critères et les stratégies d'évaluation propres à chaque groupe de matières.

L'examen sur ordinateur d'Acquisition de langues du PEI comprend des tâches d'évaluation sommative de nature réceptive et productive. L'examen oral évalué en interne et révisé par l'IB est une tâche d'évaluation sommative de nature interactive.

Dans les cours d'acquisition de langues du PEI, les examens sur ordinateur comprennent trois tâches d'évaluation et peuvent porter sur n'importe quel thème de la liste fournie pour le groupe de matière Acquisition de langues.

Objectif spécifique	Critère d'évaluation	Points
Compréhension de la langue orale dans des textes multimodaux	Critère A	24
Compréhension de la langue écrite dans des textes multimodaux	Critère B	24
Expression écrite en s'appuyant sur des textes multimodaux	Critère D	24

La tâche d'évaluation orale individuelle est notée par l'enseignant titulaire de la classe selon les critères d'évaluation de l'examen oral pour la 5e année du PEI. Au cours de chaque session d'examens, l'IB procède à la révision de notation d'un échantillon de la tâche orale interactive pour chaque établissement scolaire et, le cas échéant, ajuste les notes finales afin de garantir l'application de normes internationales rigoureuses et fiables.

Objectif spécifique	Critère d'évaluation	Points
Expression orale en s'appuyant sur des textes multimodaux	Critère C	24

Les tâches d'évaluation pour l'acquisition de langues du PEI correspondent aux compréhensions et compétences qui préparent les élèves à atteindre les niveaux de réussite les plus élevés dans les cours des groupes **Acquisition de langues** et **Études en langue et littérature** du Programme du diplôme de l'IB.

Un niveau satisfaisant doit être atteint en acquisition de langues pour se voir décerner le certificat du PEI.

À propos de l'IB : depuis plus de 50 ans, l'IB se bâtit la réputation d'offrir des programmes d'enseignement stimulants et de grande qualité, qui développent une sensibilité internationale chez les jeunes et les préparent à relever les défis de la vie au XXI^e siècle et à contribuer à la création d'un monde meilleur et plus paisible.

Pour plus d'informations sur le Programme d'éducation intermédiaire de l'IB, rendez-vous sur la page <https://ibo.org/fr/myp>.

Les guides pédagogiques peuvent être consultés sur le Centre de ressources pédagogiques de l'IB ou achetés sur le site du magasin de l'IB : <https://ibo.org/fr/new-store>.